



# VAE RENFORCEE SALARIES ESAT



Web-série - Transformation des ESAT - Se former en  
ESAT tout au long de la vie

20/05/2022

# VAE pour les ESAT

- ✓ La VAE comme un complément de la RAE,
- ✓ Action inclusive adaptée pour permettre aux publics ciblés d'accéder à la certification pour favoriser leur emploi en milieu ouvert et leur mobilité professionnelle (intra et inter ESAT),
- ✓ La VAE comme outil pertinent de promotion sociale et professionnelle (validation intégrale ou partielle),

# Des conditions pour un parcours de VAE réussi

- En début de parcours : un positionnement le plus juste possible
  - Au regard des souhaits du TH et de ses capacités, de son projet global
    - définition du parcours : VAE/RAE
    - définition du bon diplôme
    - définition du dimensionnement : diplôme entier/bloc(s) de compétences du diplôme
- Au cours du parcours : une implication de l'ensemble des acteurs
  - Accompagnement au plus près du Travailleur en continu au sein de l'ESAT
  - Accompagnement spécifique – technique par les professionnels de la VAE (Education Nationale)
  - Accompagnement spécifique – organisationnel par un professionnel du CREAI

# Projet « Parcours renforcé VAE »

## Un dispositif adapté en 3 phases

- **Suivi au sein des établissements**

- **Professionalisation et information des acteurs :**

- Module «Etre acteur de son parcours de qualification»,
    - Module «Etre tuteur de travailleurs en ESAT engagés dans un parcours d'accès à la qualification».

- **Positionnement diagnostique et définition de la cible (diplôme) :**

- Réalisé en interne avec le binôme Référent/Candidat,

- **Accompagnement individuel et personnalisé dans le cadre d'un soutien renforcé :**

- Accompagnement de 24 h (Présentiel/distance) + Présentation au Jury,
  - Soutien renforcé de 45 h en appui au binôme Référent/Candidat,

## Proposition de planning de réalisation

- Réalisation des positionnements (avril-mai 2021)
- Dépôt du livret 1 et recevabilité ( juin- juillet)
- Démarrage des accompagnements (Septembre 2021)
- Dépôt du livret 2 (septembre 2022)
- Passage devant les jurys (novembre 2022 ou session 2023)
- Entretien post jury (Dans le mois après le passage devant le jury)

# « ETRE TUTEUR DE TRAVAILLEURS EN ESAT ENGAGES DANS UN PARCOURS D'ACCES A LA VAE »

Formation d'une durée de 6 heures réalisée en classes virtuelles les :

- 9 mars 2021 de 10h à 11h30
- 11 mars 2021 de 14h à 15h30
- 15 mars 2021 de 14h à 15h30
- 19 mars 2021 de 10h à 11h30

# « ETRE ACTEUR DE SON PARCOURS VERS LA QUALIFICATION »

Formation d'une durée de 6 heures réalisée en classes virtuelles les :

- 23 mars 2021 de 10h à 11h30
- 25 mars 2021 de 14h à 15h30
- 29 mars 2021 de 14h à 15h30
- 2 avril 2021 de 10h à 11h30

## **Positionnement diagnostic et définition de la cible (diplôme)**

- Listing des emplois et principales activités exercées au sein des différents services de l'ESAT par le candidat
- Connaissance du cadre d'intervention professionnelle du candidat
- Vérification des conditions réglementaires inhérentes à la demande VAE
- Prise de connaissance de ou des RAE effectuées
- Définition du diplôme à cibler et des besoins du candidat en terme d'accompagnement :
  - planification de l'accompagnement,
  - présentation et explicitation du livret .

**Diagnostiques réalisés sur la période du 7 au 23 juin 2021**



## Accompagnement individuel et personnalisé dans le cadre d'un soutien renforcé

- Accompagnement de 24 h (Présentiel/distance) +  
Présentation au Jury,

Le démarrage des accompagnements est tributaire de la réception par la DAVA du livret 1 de chaque candidat

A la date du 16 novembre :

- 7 candidats doivent démarrer leurs accompagnements sur la plateforme Moodle e-greta
- 2 candidats en attente de la décision de recevabilité (livret adressé au DAVA le 10/11/2021)
- 1 candidat pour lequel le livret 1 n'a pas encore été réceptionné par le DAVA

- Soutien renforcé de 45 h en appui au binôme  
Référént/Candidat

- Ces actions de soutien sont conjointement assurées par le CREAM et le DAVA. La répartition se faisant en fonction du besoin identifié par le conseiller technique mis à disposition par le CREAM,

## **Le dispositif 2021/2022 concerne**

- 9 travailleurs en ESAT et 1 salarié d'Entreprise Adaptée
- Accompagnés par 9 professionnels encadrant
- Issus de 5 associations champardennaises
- Présentant des VAE sur des diplômes de l'Education Nationale
- Dans le cadre d'un projet multipartenarial

## **Perspectives pour 2023**

- Ouvrir le dispositif à des structures de l'ensemble de la région Grand Est
- Ouvrir à des diplômés du secteur agricole



**Merci pour votre attention**